École Saint-Jude

71, rue Alphonse Desjardins, Châteauguay

Conseil d'établissement de l'école St-Jude
Séance ordinaire du 24 septembre 2019
Salon du personnel
19 heures
Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

À 19 h Mme Piché ouvre la séance du conseil d'établissement, offre ses remerciements et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Un tour de table est effectué pour les présentations de chacun.

Nom	Groupe représenté	Présent ou absent
Leclerc Alexandra	Parent	Présente
Roussin Andrée-Anne	Parent	Présente
Fisher Christina	Parent	Présente
Byette Anik	Parent	Présente
Nikham Elham	Parent	Présente
Lopez Jorge	Parent	Présente
Turcotte Geneviève	Parent substitut	Présente
Kouidri, Nadjat	Parent substitut	Absente
Goulet Alexandra	Enseignante	Présente
Farmer Manon	Enseignante	Présente
Lachapelle Caryn	Enseignante	Présente
McKenna Valérie	Service de garde	Présente
Bélanger Josée	Soutien	Présente
Piché Diane	Direction	Présente

2. Vérification de la procédure de convocation

Il y a quorum.

3. Nomination d'un secrétaire

Alexandra Goulet est nommée.
Il a été proposé que le rôle de secrétariat serait désormais attribué à chaque séance.

4. Suivi des élections du 11 septembre

La direction présente un document de suivi de l'historique des élections des trois dernières années et propose que ce document soit mis à jour à chaque année afin d'assurer la clarté d'information et éviter les possibilités d'erreurs au moment de l'assemblée générale. Des corrections sont apportées au document.

Mme Piché demande la clarification des nominations pour les postes de substituts au Comité de parents. Mme Christina Fisher et Mme Anik Byette sont nommés substituts. Mme Nadjat Kouidri est nommée substitut au CE (elle n'est cependant pas présente à cette première réunion du CE).

5. Dénonciation d'intérêt des membres

Mme Piché demande les signatures manquantes.

6. Questions du public

Mme Véronique Kodjo intervient sur 3 points :

- Elle remercie l'OPP pour le travail réalisé au sein de l'école depuis la formation de l'équipe.
- Elle offre son aide sous forme d'intervention auprès des élèves afin de souligner la date du 11 novembre. Mme. Piché remercie Mme Kodjo et souligne que cette activité doit être proposée aux en enseignants en CPE.

- Elle demande également la mise à jour des compte-rendu du CE sur le site et propose son aide. Josée Bélanger confirme qu'elle fera un suivi.

Mme Valérie Poirier intervient pour proposer la reprise de l'activité de financement Pizzathon. Le CE remercie Mme Poirier pour son travail de l'an dernier et souligne l'intérêt du CE pour cette activité. Il est précisé que les fonds seront à nouveau destinés à l'achat d'un module pour la cour d'école. Les dates suggérées sont les 6 et 7 avril.

7. Adoption de l'ordre du jour

C.É-079/19-09-24 IL EST PROPOSÉ par Caryn Lachapelle et appuyer par Andrée-Anne Roussin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout d'un varia.

Adopté à l'unanimité

8. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2019

Un suivi du procès-verbal est demandé concernant les ressources matérielles. Valérie McKenna demande un suivi au sujet de la demande de manette de commande à d'ouverture à distance pour le service de garde. Manon Farmer demande un suivi au sujet des toilettes et vestiaires. Les deux sujets seront traités au point 18 de la présente rencontre.

C.É-080/19-09-24 IL EST PROPOSÉ par madame d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2019 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

9. Règles de régie interne

C.É-081/19-09-24 Le document est présenté au comité. Il n'y aucun changement à faire mis à part le logo et la date. L'adoption est proposée par Valérie McKenna et appuyée par Anick Byette.

Adopté à l'unanimité

10. Rapport Annuel

Mme Piché présente le rapport annuel de l'école en expliquant les liens avec le nouveau projet éducatif. Certaines actions en lien avec le renouvellement du projet éducatif ont déjà été posées pendant l'année scolaire 2018-2019. Les nouvelles valeurs et les orientations sont donc présentées dans le bilan annuel. Mme Piché

C.É-082/19-09-24 IL EST PROPOSÉ par Mme Andrée-Anne Roussin d'adopter le rapport annuel 2018-2019. Elle est appuyée par Christina Fisher l'appui.

Adopté à l'unanimité

11. Projet éducatif - suivi

Mme Piché remet des copies du nouveau projet éducatif et souligne que la distribution est restreinte en raison du coût relié à l'impression et révision de l'image de l'école. Le CE souligne sa satisfaction face au changement d'image.

Mme Piché explique que le plan d'action sera présenté au CE suite au travail qui sera effectué auprès de l'équipe des enseignants et du personnel de soutien.

12. Plan de travail du CÉ

Ce point est reporté à la prochaine réunion. Cependant peu de changements sont prévus.

13. Mise en œuvre des services complémentaires

La direction fait une brève présentation des services et souligne qu'un document plus détaillé sera remis au CE à la prochaine rencontre puisque pour donner suite au 30 septembre (déclaration de clientèle), des ajustements seront apportés.

- Orthophonie – 2 jours;
- Psychoéducation – 2jours;
- TES : 1 poste de 30 heures, 1 poste de 35 heures, 1 poste de 23 heures

Remarques :

- Les évaluations en francisation sont terminées. Il y a une augmentation des élèves qui ont besoin de ce service;
- Augmentation des élèves en besoins particuliers ;
- Ajout de 40% en orthopédagogie;
- Ajout de 36% en francisation (chiffre à préciser suite au 30 septembre);
- Ajout de l'activité English club (conversation anglaise) aux heures de dîner pour les élèves de 6e année;

14. O.P.P et 15. Levée de fonds

Mme. Piché rappelle que les activités de financement doivent être proposées et approuvées par le CE. Également que l'objectif doit être déterminé à l'avance et approuvé par le CE. Elle rappelle qu'il faut prévoir, lorsque nécessaire, un frais de conciergerie dans le budget.

Le barbecue de la rentrée s'est déroulé/succès. Il était impressionnant de voir les familles réunies pour souligner la rentrée. Plus de 500 repas ont été servis. Les fonds serviront au financement de la soirée d'Halloween le 18 octobre prochain et l'achat de T-Shirt pour les élèves du Journal La Gazette. Le projet est adopté à l'unanimité **C.É-083/19-09-24**

Alexandra Leclerc demande que le CE approuve la vente de desserts lors des soirées de parents. Cette activité servira à financer la soirée de fin d'année des 6èmes années. Caryn approuve la vente. Il est proposé par Caryn Lachapelle d'approuver cette activité. La proposition est secondée par Alexandra Leclerc**. C.É-084/19-09-24**

Il est proposé d'adopter le projet Pizzathon présenté par Mme Valérie Poirier. Adopté à l'unanimité **CÉ-085/19-09-24**

Une rencontre de l'OPP est prévue le 1er octobre prochain.

15. Levée de fonds

Le sujet a été traité au point 14.

16. Activités parascolaires

Mme Piché présente les grands points concernant les activités parascolaires :

Danse : l'activité danse sera proposée même si le cours de danse a été ajouté à la grille des matières puisque
Mme Marie-Hélène Paradis coordonne les activités parascolaires avec Mme Piché.
Il y aura des cours de magie et multisports d'ajouter aux choix d'activités et
il y aura probablement un ajout d'une activité science à la session d'hiver

- À l'école, on bouge : équipes de marche et de course menées par des enseignants et des bénévoles-enfants. Aucune inscription officielle.
- Des coûts sont à prévoir pour les activités parascolaires sportives et culturelles qui demandent l'embauche de personnel ou d'organisme contractuel.

17. Sorties éducatives

- Un budget de 13 544$ provenant de la mesure 15186 : Sorties scolaires en milieu culturel. Cela équivaut à environ 600$ apx. par groupe. Selon les encadrements ministériels prévus, les élèves devraient sortir deux fois dans l'année. Ce budget n'est pas alloué pour embaucher des artistes à l'école.

Deux projets sont présentés au CE pour les élèves du préscolaire :

- Visite des élèves de maternelle à la caserne des Pompiers de Châteauguay.
- Spectacle de marionnettes pour les maternelles – artistes du répertoire qui se présenterait à l'école.

C.É-086/19-09-24. IL EST PROPOSÉ par Manon Farmer d'adopter la sortie à la caserne des pompiers. Jorge Lopez l'appui.

Approuvé à l'unanimité.

Malheureusement, la direction explique que bien qu'il s'agisse d'un artiste présent au répertoire culturel du ministère, il lui est impossible d'approuver le spectacle de maternelle puisqu'il ne s'agit pas d'une sortie. Elle suggère de faire une entente avec la bibliothèque municipale puisqu'il s'agit d'un organisme culturel.

Puisque les frais de transport pour se rendre à la majorité des sorties culturelles possibles seraient élevés pour St-Jude en raison de sa situation géographique, le CE souhaiterait que certaines activités puissent être payées par les parents et qu'ainsi les jeunes puissent bénéficier de la visite des artistes à l'école. Certains notent qu'il s'agit également d'une question d'environnement (pollution causée par le transport).

Mme Piché explique que pour les artistes à l'école il s'agit d'une autre subvention et qu'il faut faire une présentation de projet à la Commission scolaire. Elle fournira plus d'explications à la prochaine rencontre puisqu'elle devrait recevoir des informations

supplémentaires sous peu. Elle explique également les encadrements prévus lorsqu'une sortie ou une activité éducative payante est planifiées.

.

18. Ressources matérielles

Installations sanitaires

L'an dernier, le CE a fait la demande d'ajout de toilettes et vestiaires. Également une vérification de la vétusté et de la conformité du nombre de toilettes. Le CE déplore le manque d'information et de suivi à ce sujet.

Diane Piché, confirme qu'elle a reçu une confirmation sur l'état de vétusté des toilettes. La réponse confirmait que les installations sanitaires étaient en bon ordre. Elle confirme que le projet de vestiaire a été étudié mais elle n'a pas reçu d'autres informations à ce sujet.

Les membres du CE sont surpris que les installations sanitaires soient déclarées en bon ordre puisque les récents problèmes démontrent qu'il y a une problématique. Mme Alexandra Leclerc a écrit une lettre de plainte à la direction et des appels de plaintes de parents auraient été logés auprès de la CS au sujet des odeurs se dégageant des toilettes et des inquiétudes des parents au sujet de l'hygiène. Puisque qu'il n'y a pas de vestiaires, les élèves se changent dans les toilettes pour les cours d'éducation physique.

- La direction explique qu'un suivi est fait à ce sujet et que les plombiers seront présents dès demain le 25 septembre pour des réparations. On soulève que pour le temps de réparations (si cela demande plusieurs jours), il faudra peut-être envisager la location de toilettes chimiques. Mme Piché souligne qu'il est possible pour quelques jours que les élèves ne se changent pas pour l'éducation physique ou qu'ils se changent dans les classes. Mme Piché fera les vérifications qui s'imposent auprès des ressources matérielles.

Service de garde

- L'an dernier, une demande pour une manette de commande à distance pour l'ouverture de la porte du SDG a été refusée par les ressources matérielles. Après vérification des employés du SDG de St-Jude, d'autres écoles disposent de ce système. L'une d'elle a fait l'achat du système l'an dernier. Le CE et les employés du SDG comprennent mal que ce ne soit pas possible à St-Jude.

Le CE souhaite qu'une communication soit acheminée à la direction générale de la commission scolaire afin d'obtenir le suivi des problématiques soulevées par le CE (toilettes- vestiaires- manette). Mme Piché répond qu'elle fera le suivi.

Qualité de l'eau

- Mme Piché explique la situation et les mesures mises en place suite au constat « d'eau jaune » dans l'école à certains endroits. La ville de Châteauguay et les ressources matérielles ont été contactées. Des communications seront acheminées aux parents pour les informer. La direction demande aux parents de fournir des gourdes d'eau à leur enfant. De l'eau embouteillée est commandée et les enfants pourront s'abreuver.

Bibliothèque

Le déménagement de la bibliothèque et l'aménagement d'une nouvelle classe de 6ème année sont terminés. Ces changements sont un succès au niveau des installations physiques et de l'organisation pédagogique.

Technologie

Il y aura un ajout de tableaux interactif au local de service de garde et d'un tableau et projecteur canon à la cafétéria.

L'écran projecteur de la cafétéria sera déménagé au gymnase. Éventuellement, l'ajout d'un projecteur serait intéressant. Les coûts sont cependant importants. Sujet à suivre.

Papeterie

Suite aux commentaires du personnel. Une demande de vérification de la qualité de l'air et de la présence de possible moisissure a été acheminée aux ressources matérielles concernant le coin de papeterie. Ce local est très humide et nous nous questionnons sur les impacts pour la santé. Une réorganisation de cet espace, petit mais fort utile serait sans doute nécessaire.

Clôture/sécurité

En raison d'une problématique concernant la présence d'intrus en automobile dans la cour d'école en soirée dont les activités sont illégales, Mme Piché a, en concertation avec les services policiers et la CS pris la décision de fermer la cour d'école à la circulation avant ou après les heures de classe. Ceci afin d'éviter que des élèves soient en contact avec des résidus de substances illicite ou ne consomment par erreur des produits illégaux. Également, cette décision règlement le problème de circulation dans la cour. Des réparations de la grande porte de clôture sont prévues.

Le CE s'inquiète de la fermeture de la petite porte du côté de la rue Richard. Cet accès demeure très pratique pour les parents et assure une sécurité aux élèves. Mme Piché nous informe que pour l'instant cette porte demeure ouverte. Nous évaluerons l'impact de la fermeture de la grande porte avant d'agir pour sur l'accès du côté de la rue Carré Richard. Cette petite porte pourrait difficilement être ouverte et refermée pendant la saison hivernale. Mme Piché informe le CE qu'elle n'hésitera pas à ajouter des heures de conciergerie pour faire la tournée de la cour. Déjà, 30 minutes sont ajoutées à la conciergerie de soir. Un suivi de ce sujet sera fait au prochain CE.

19. Correspondance

Aucune correspondance

20. Autres sujets

Mme Nikham et Mme Leclerc soulignent qu'il y a souvent un manque de nourriture à la cafétéria lors des évènements spéciaux. Certains enfants reçoivent de très petites portions parce que l'évènement est populaire et qu'il ne reste plus de nourriture pour les derniers servis. On souligne également le prix élevé de ces repas spéciaux. Mme Piché

fera un suivi auprès du traiteur pour les informer des remarques des parents. Elle souligne également que le menu et la qualité de service sont supervisés par la nutritionniste. Jusqu'à maintenant les rapports sont positifs.

21. Mot du représentant du comité de parents

Aucun

22. Mot des enseignants et personnel de soutien

Aucun

23. Mot de la représentante du service de garde

Aucun

24. Mot de la direction

La direction souligne que l'école accueillera les Mercredis communautaires le 6 novembre prochain. Outre les intervenants communautaires, l'école présentera un extrait de danse, le journal La Gazette seront présents et des livres élagués de la bibliothèque seront offerts à la communauté. La direction invite les membres de la communauté St-Jude se joindre à l'activité en présentant des kiosques ou activités.

25. Mot de la présidente

Aucun

26. Levée de la séance

Levée de la séance à .20 h 52.

.